

**Question orale du conseiller communal PTB Luc Joris.
Concerne : l'épandage de glyphosate à Stembert.**

Dans le cadre de sa défense de l'agroécologie, le PTB s'oppose évidemment à l'usage de pesticides chimique comme le glyphosate.

Ce qui est arrivé à Stembert n'est, dès lors, pas acceptable.

Pour nous, cet « incident » pose plusieurs questions notamment sur la sous-traitance de ce type de travaux à des entreprises privées.

Nous parlons ici d'un chantier qui, si je ne m'abuse, a coûté 35 000 euros à la ville.

Mes questions sont donc :

La ville va-t-elle confirmer sa volonté que Verviers soit une ville sans glyphosate ?

Comptez-vous renforcer le service plantation pour que la ville puisse pratiquer elle même ce type de travaux ou développer un contrôle plus efficaces de ces marchés publics ?

Comment comptez-vous renforcer les cahiers des charges pour éviter que cette situation se reproduise ?